

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatre décembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués
En exercice : 27
Présents (mini 9) : 17

Nombre de voix
En exercice : 36
Présentes : 22
Exprimées par pouvoirs : 7
Total (mini 19) : 29

Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)
Claude AURIAS**

**2 représentantes du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuses de 2 voix)
Eliane BARREILLE, Jacqueline BOUYAC**

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)
Corinne MOULIN**

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)
Gérard TENOUX**

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSEN, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Philippe CAHN, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Roland PEYRON à Éric RICHARD, Pascale ROCHAS à Michel ROLLAND.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Myriam HUGUES

Invités présents

Laurent HARO
Sébastien NINON, région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures.

Madame Eliane BARREILLE est nommée secrétaire de séance.

Objet : Election de Vice-présidents



Le Président rappelle aux membres du Bureau Syndical que l'article 15 des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales prévoit l'élection au sein des membres du Bureau, sur proposition du Président, de 11 Vice-présidents au plus.

Le scrutin uninominal à deux tours se déroule à bulletin secret. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative au second.

Sont élus à l'unanimité avec 29 voix POUR :

Nom	Prénom	Fonction
BERNARD	Sébastien	1 ^{er} Vice-président délégué à l'environnement et aux sports de nature
BARREILLE	Eliane	2 ^{ème} Vice-présidente déléguée à l'administration générale
AARAB	Mounir	Vice-président délégué aux finances
BAGARD	Marcel	Vice-président délégué à la coopération et à la relation avec les villes-portes
GUEYTTE	Dominique	Vice-président délégué à l'agriculture
MOULIN	Corinne	Vice-présidente déléguée à l'éducation au territoire et à l'environnement
RICHARD	Éric	Vice-président délégué au tourisme
ROLLAND	Michel	Vice-président délégué au paysage, à l'urbanisme et aux patrimoines
TENOUX	Gérard	Vice-président délégué à l'innovation et à l'énergie

Le Bureau Syndical

- **Approuve** le tableau ci-dessus
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette élection.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Claude AURIAS

